



Mot du maire



Yves Dubé,
Maire de La Sarre

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'automne qui est à nos portes nous rappelle qu'il est temps de retourner au boulot ou sur les bancs d'école. On peut dire que nous avons eu l'opportunité de profiter, pendant cette belle saison, de toutes les activités offertes sur notre territoire. Quelle belle première édition d'un tout nouveau festival, le Festi VAAM nous avons eus ... Il nous a permis de redécouvrir et se réapproprier nos installations après 2 étés de pandémie!

Pour le conseil municipal, cette rentrée rime aussi avec devoirs et bilans. Dans les prochaines semaines, nous poursuivront les actions de la planification stratégique. Rappelons que cette consultation, réalisée à l'automne 2021, nous a permis de tracer certaines lignes directrices dans nos orientations, en nous assurant de réaliser des actions selon les attentes des citoyens.

En tant que citoyen, je vous invite à penser au rôle que vous souhaitez avoir dans notre communauté. L'une des opportunités qui vous est offerte est de faire des découvertes en participant à l'une ou l'autre des nombreuses activités proposées dans le cadre de la Semaine culturelle des générations. La culture bouillonnera dans tous les coins de notre territoire avec plus d'une quinzaine d'activités offertes! Il y en aura pour tous les goûts : poterie, yoga, impression textile, rallye, conte pour enfants, vernissage et plusieurs autres. Nous tenons à remercier les organismes qui ont répondu positivement à l'appel.

Je vous rappelle aussi que les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous les citoyens et qu'il s'agit d'une autre belle occasion de veiller et participer à l'évolution de notre ville. C'est une invitation!

La Sarre : au cœur de VOTRE communauté!

Bonne Lecture!



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – LA SARRE

Les prochaines séances publiques du conseil municipal auront lieu :

- mardi 4 octobre à 19 h
- mardi 1er novembre à 19 h
- mardi 6 décembre à 19 h
- mardi 22 décembre à 19 h (budget)

Salle du conseil municipal |
Hôtel de Ville*
201, rue Principale, La Sarre

*Vous pouvez suivre la diffusion en direct sur la page Facebook Ville de La Sarre. La Sarre.



Consultez les procès-verbaux sur notre site Internet dans la section Citoyen/Séances du conseil municipal.



Bienvenue à tous!

La Semaine de prévention des incendies

La Semaine de prévention des incendies
du 9 au 15 octobre sous le thème
« Le premier responsable, c'est TOI! »

PORTES OUVERTES
DE LA CASERNE

Dimanche 9 octobre
et samedi 15 octobre :

- Activités pour les enfants;
- Présentation des équipements;
- Prévention et sensibilisation;

Une activité spéciale sera également offerte le **mercredi 12 octobre!**



Surveillez la programmation au
www.ville.lasarre.qc.ca

**Le premier responsable,
c'est TOI!**

EMPLOYEUR DE CHOIX

**AUTHENTICITÉ, PLAISIR,
FAMILLE & PROFESSIONNALISME :
NOS VALEURS!**

Nos valeurs organisationnelles teignent notre équipe, notre travail et le service que reçoivent les citoyens.

Tout comme nous, ces valeurs vous collent à la peau?

Vous désirez développer vos talents et mettre vos compétences à contribution?

La Ville de La Sarre a plusieurs défis qui n'attendent que vous!

La Ville de La Sarre emploie plus d'une centaine de personnes qui occupent des postes réguliers, saisonniers, occasionnels ou étudiants dans nos différents services municipaux.

Vous êtes prêt à avoir un impact pour notre collectivité lasarroise?

Consultez les postes disponibles sur notre site Internet ou transmettez-nous votre curriculum vitae de façon spontanée!

Nous sommes constamment à la recherche de talents pour joindre notre équipe. Postulez au rh@ville.lasarre.qc.ca



Tous les détails seront affichés via :
ville.lasarre.qc.ca  Ville de La Sarre



Abris temporaires

Les abris temporaires (toiles et structures) sont autorisés **du 1^{er} octobre au 15 mai de l'année suivante**. En dehors de cette période, ils doivent être enlevés et complètement démontés. Si vous dépassez la date, vous pourriez recevoir une amende.

Ils doivent être localisés en totalité sur la propriété privée et à 0,6 m (2 pi) de toute ligne latérale ou arrière d'un lot, d'un trottoir ou d'une bordure de rue.

Un abri temporaire est une construction ou une structure, démontable ou non, couverte de toile opaque ou translucide ou de matériau flexible. Une serre n'est pas un abri temporaire au sens du règlement.

**Les abris temporaires ne doivent pas être utilisés à des fins d'entreposage de matériaux, biens ou marchandises.*



Nettoyage du réseau d'aqueduc

Du lundi 26 septembre au vendredi 7 octobre inclusivement, nous procéderons au nettoyage semi-annuel du réseau d'aqueduc. Pendant cette période, le service sera affecté par des baisses occasionnelles de pression. Ces travaux seront également susceptibles de créer, dans certains secteurs, de l'eau brouillée. Il s'agit de conséquences possibles et normales lors d'un nettoyage du réseau d'aqueduc et il n'est pas nécessaire d'appeler à la Ville pour le signaler.

Nous recommandons à la population d'utiliser le moins possible l'eau du robinet. Par contre, lors de son utilisation, en particulier pour la lessive, nous vous demandons d'apporter une attention spéciale.

Notez que l'eau demeure propre à la consommation pendant la période de nettoyage.



Changement d'heure, avertisseurs et ramonage

Cet automne, on recule nos horloges d'une heure dans la nuit du 5 au 6 novembre prochain.

Profitez de ce changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée!

Votre service de prévention des incendies et de la sécurité civile vous partage ces conseils pour l'entretien de vos avertisseurs :

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- N'utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le manufacturier le recommande.
- Remplacer la pile lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, sauf pour l'avertisseur électrique (on ne doit jamais l'ouvrir). Cela empêche la poussière de s'accumuler sur les capteurs de fumée.

Ramoner au moins une fois par année vos cheminées!

Le ramonage contribue à prévenir les incendies

Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote);
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage;
- Au professionnel de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.



Stationnement de nuit

À partir du 1^{er} novembre, il est interdit de se stationner dans les rues, entre minuit et 7 h ou tel qu'indiqué sur les panneaux.

En respectant ces directives, vous facilitez le travail de déneigement et vous évitez, du même coup, une contravention!





Bibliothèque municipale Richelieu

Saviez-vous que?

Votre bibliothèque municipale utilise, en partenariat avec le Réseau biblio de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec, le système **Symphony**. Cette association donne plus de services en ligne aux usagers :

- Une grande banque de livres numériques
- Des revues en ligne
- Des jeux d'évasion
- Et plusieurs autres

De plus, tous ces frais sont abolis :

- Frais de retard
- Frais de location de CD musicaux et de films DVD
- Frais pour les prêts entre bibliothèques
- Frais de location d'ordinateurs pour les résidents



Pendant tout le mois d'octobre, c'est la Chasse aux abonnés!

Toute personne qui s'abonne ou se réabonne durant le mois d'octobre court la chance de gagner une tablette numérique!

Les frais d'abonnement sont gratuits pour les résidents! Pour les non-résidents, les coûts varient selon votre âge. Passez faire un tour pour connaître les nombreux avantages à s'abonner!

Semaine des bibliothèques publiques

Du 15 au 22 octobre, ce sera la Semaine des bibliothèques publiques sous le thème

« Ma biblio, au-delà des mots »

Une activité spéciale sera présentée, restez à l'affût!

Plusieurs activités à venir, surveillez nos médias sociaux!

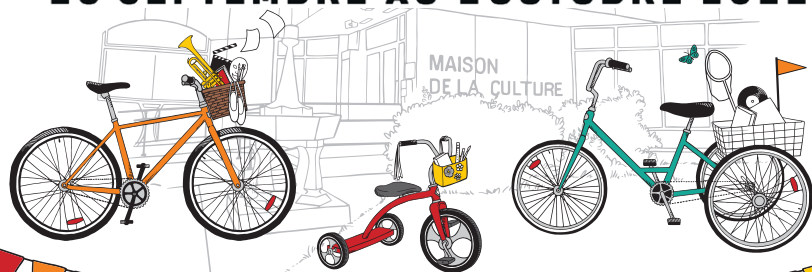
ville.lasarre.qc.ca Ville de La Sarre



Pour plus d'information :
semainedesbibliotheques.ca

SEMAINE CULTURELLE DES GÉNÉRATIONS

26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022



Programmation au ville.lasarre.qc.ca et mrcao.qc.ca

Spectacles à venir

SEPTEMBRE

22

Guylaine Tanguay

27

Jean-Michel Blais

29

Messmer



OCTOBRE

6

Sarahmée

8

L'Ensemble Aiguebelle

11

Broue

22

Vincent Vallières

29

Simon Délisle

NOVEMBRE

3

Émile Bilodeau

11

Les Grandes Crués

13

Nicolas Noël (jeune public)

19

Alice au pays des merveilles (jeune public)

25

Alter Indien

DÉCEMBRE

1er

Qw4rtz



3

Roxane Bruneau



Billets en vente à la Maison de la culture de La Sarre ou sur www.ticketaces.net

Pour informations : 819 333-2282 poste 242

CENTRE D'ART

LIEU DE DIFFUSION SPÉCIALISÉ
EN MÉTIERS D'ART
BOUTIQUE

AUTOMNE 2022

programmation

SUPPLICES ET AUTRES SÉVICES
DANS LA TÊTE DE
LAURENT CRASTE!

15 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 2022

L'ART DE LA MÉMOIRE PAR LE TEXTILE
YEN-YU TSENG

30 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2022

GRATUIT
BIENVENUE À TOUS!





Animaux

Chaque année, plusieurs animaux de compagnie sont abandonnés et certains doivent être euthanasiés en raison de la surpopulation dans les différents refuges. Et la situation continue de croître, même en 2022!

À la SPCA d'Abitibi-Ouest, la surpopulation concerne davantage les chats et les chatons actuellement.

Plusieurs solutions sont possibles pour enrayer ce problème :

- Faire stériliser son animal (mâle et femelle), surtout lorsque ce dernier va à l'extérieur du domicile ;
- Faire stériliser un animal errant à vos frais ;
- Faire des dons à la SPCA.

D'autant plus qu'il y a plusieurs avantages à la stérilisation pour la santé et le comportement de votre animal.

- Diminue certains risques liés à des problèmes de santé (infections utérines, tumeurs mammaires et testiculaires, etc.);
- Élimine les cycles de chaleur chez les femelles (les pertes de sang chez la chienne et la vocalisation dérangeante chez une chatte qui est en chaleur);
- Diminue le niveau des hormones sexuelles (les animaux sont plus réceptifs à l'obéissance et plus sociables avec leurs pairs).

Comme communauté, luttons contre la surpopulation animale et évitons les abandons et les euthanasies.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une chatte a, en moyenne, de 2 à 4 portées par année (5 à 9 chatons par portée). Au total, pour une seule année, elle aura de 10 à 36 chatons. S'ils ne sont pas stérilisés, ils auront, à leur tour, plusieurs chatons!

Chacun doit faire un effort! Participons collectivement en optant pour la stérilisation de nos animaux de compagnie.

CONSEIL DE LA SPCA :

***Pensez à adopter un animal de la SPCA!
Ils sont tous stérilisés et tellement gentils!**



29, 9^e Avenue Ouest, La Sarre | 819 301-7555

Matières résiduelles

Avec la saison automnale qui arrive à nos portes, c'est le bon moment pour nettoyer les accessoires et les outils de l'été. Et pourquoi pas faire de même avec vos bacs!

Pour que les cueillettes soient effectuées correctement, il est bon de se rappeler les éléments suivants :

- Lavez vos bacs régulièrement afin d'éviter la saleté et les odeurs ;
- Placez vos bacs à au moins un mètre de tout autre objet et laissez un mètre entre 2 bacs (boîte aux lettres, panier de basket, etc);
- Assurez-vous que les couvercles de vos bacs soient fermés convenablement et de ne pas déposer d'excédent à côté. Un bac conforme est un bac sur roues avec prise européenne, d'une capacité de 240 litres ou 360 litres ;
- Il est de la responsabilité des citoyens de s'assurer que leurs bacs soient en bon état et de voir à leur remplacement, lorsque cela s'avère nécessaire. Un bac brisé peut représenter un danger pour les éboueurs responsables de la collecte. Des bacs sont en vente auprès des Entreprises J.L.R. et dans les quincailleries.
**À noter que les bacs endommagés ne seront pas ramassés.*

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE MANIÈRE SÉCURITAIRE :

- Videz régulièrement les cendres du foyer ;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique fermé ;
- Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles ;
- Laissez refroidir les cendres 7 jours ;
- Jetez les cendres ainsi refroidies à la poubelle dans un sac ou une boîte.



**Merci
de votre collaboration!**



Tél: 819-333-6626



819 333-6626

Comment nous joindre?



Hôtel de ville

201, rue Principale

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h | 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

URGENCE TRAVAUX PUBLICS (aqueduc, égout, voirie)
1-866-943-1286 (en dehors des heures d'ouverture des bureaux)



Aréna Nicol Auto

550, rue Principale

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h | 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h



Maison de la culture

195, rue Principale

Lundi : fermé • Mardi et mercredi : 9 h à 12 h | 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et dimanche : 10 h à 15 h

Communiquer avec la Ville de La Sarre, c'est **facile, rapide et personnalisé!**

Pour une demande de service ou d'information, les citoyens disposent des options suivantes :



EN LIGNE au
ville.lasarre.qc.ca



EN TÉLÉPHONANT au 819 333-2282

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h | 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 13 h

URGENCE TRAVAUX PUBLICS (aqueduc, égout, voirie)
1-866-943-1286 (en dehors des heures d'ouverture des bureaux)



EN PERSONNE au
201, rue Principale

